

GUIDE À L'INTENTION DES ORGANISMES D'APPLICATION DE LA LOI

LUMII SOLUTIONS

Version 2025.1 – Usage réservé aux autorités canadiennes

1. OBJET ET FONDEMENT JURIDIQUE

Le présent guide décrit les procédures et exigences applicables à toute demande de renseignements, d'urgence ou de préservation de données adressée à **Lumii Solutions**, dans le cadre d'enquêtes policières ou judiciaires.

Lumii Solutions est régie par les *lois* et règlements du Québec et du Canada, incluant :

- ✓ La *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi 25)*;
- ✓ La *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE)*;
- ✓ Le *Code criminel* du Canada;
- ✓ Et les articles 35, 37 et 1457 du *Code civil du Québec*, qui garantissent le respect de la vie privée et la responsabilité civile en matière de traitement des renseignements personnels.

2. OBJET DU GUIDE

Le présent document vise à informer les organismes d'application de la *loi* au Canada (fédéraux, provinciaux ou municipaux) des procédures et exigences applicables à toute demande de renseignements ou de préservation de données adressée à **Lumii Solutions**.

Ce guide a pour objet de préciser, pour les organismes d'application de la loi au Canada, comment s'adresser à **Lumii Solutions** pour obtenir des renseignements liés à une enquête. Il décrit:

- ✓ Les procédures de soumission (ordonnances/mandats, urgences, préservations, demandes préliminaires);
- ✓ Les coordonnées officielles et exigences de transmission sécurisée;
- ✓ Les types de renseignements techniques qui peuvent être fournis et ceux qui ne le sont pas sans mandat;
- ✓ Les délais et conditions de traitement, la portée territoriale (autorités canadiennes reconnues uniquement) et les règles de conservation applicables.

Ce document ne constitue pas un avis juridique. Il vise à assurer une collaboration efficace et conforme aux *lois* en vigueur.

3. FONDEMENT JURIDIQUE

Lumii Solutions agit dans le respect des *lois* et règlements du Québec et du Canada, notamment :

- ✓ *Loi 25 – Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*;
- ✓ *LPRPDE – Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*;
- ✓ *Code criminel* du Canada;
- ✓ *Code civil du Québec*, art. 35 (vie privée), art. 37 (collecte/communication nécessaire) et art. 1457 (responsabilité civile).

4. TYPES DE DEMANDES TRAITÉES

Lumii Solutions accepte uniquement les demandes émanant d'autorités canadiennes reconnues (GRC, SQ, services de police municipaux, organismes gouvernementaux autorisés).

4.1. Demande de renseignements sur la juridiction territoriale

Confirme la localisation du service (ville/province) et si **Lumii Solutions** dessert le secteur.

4.2. Demande de renseignements sur l'existence de documents ou de données

Confirme l'existence d'informations pour un compte et l'horizon de conservation (p. ex., > 60 jours). Aucune donnée confidentielle (nom, adresse, courriel, etc.) n'est transmise à ce stade.

4.3. Ordonnance générale de communication (*signée par un juge*)

Autorise la divulgation d'informations confidentielles, notamment :

- ✓ Identification du titulaire (nom, adresse), coordonnées (courriel, téléphone);
- ✓ Renseignements techniques (adresses IP, appareils connectés, historique d'utilisation d'Internet, dates d'accès).

4.4. Demande de préservation de données

Conservation temporaire des registres d'activités/adresses IP jusqu'à 90 jours, renouvelable sur demande officielle.

La préservation n'est pas une divulgation : aucune donnée n'est transmise sans mandat/ordonnance subséquente.

5. PROCÉDURES INTERNES (traitement par **Lumii Solutions**)

1. Réception de la demande (courriel, télécopieur, courrier officiel).
2. Validation du type et de la portée (préservation, ordonnance, demande préliminaire).
3. Vérification du matricule et de l'identité de l'agent (SQ/GRC/municipal).
4. Cueillette des informations autorisées selon la base légale.
5. Rédaction d'une correspondance officielle sur papier à en-tête.
6. Signature par la personne autorisée (juridique/conformité).
7. Transmission sécurisée (courriel chiffré ou canal convenu).

6. SITUATIONS D'URGENCE

Constitue une urgence tout risque immédiat et réel pour la vie, la santé ou la sécurité (p. ex. exploitation sexuelle d'un enfant, menace de blessures graves ou de décès, enlèvement). Dans ces cas, **Lumii Solutions** peut divulguer sans mandat les renseignements strictement nécessaires en vertu de *LPRPDE 7(3)e*). Exigences minimales : identification de l'agent (nom, matricule, poste d'attache), description du risque immédiat, confirmation écrite subséquente.

7. TRANSMISSION SÉCURISÉE (Coordonnées officielles)

Josée BOUCHER, Technicienne juridique

✉ j.boucher@lumiisolutions.com

☎ 450 346-4140 poste 0 (*ligne d'urgence 24/7 – autorités seulement*)

☎ 450 346-4140 poste 314 (du lundi au vendredi de 8:30 à 17:00)

8, boulevard du Frère André, C.P. 68, Mont-Saint-Grégoire, Québec, JOJ 1K0

Documents sensibles : mot de passe ou chiffrement obligatoire.

8. TYPES DE RENSEIGNEMENTS POUVANT ÊTRE DIVULGUÉS

TYPE DE DONNÉES	EXEMPLES	CONDITIONS
Identification du titulaire	Nom, adresse, téléphone, courriel	Ordonnance/mandat signé
Renseignements techniques	Adresses IP, appareils connectés, historique de connexion/utilisation	Ordonnance/mandat ou urgence (LPRPDE 7(3)e))
Service et facturation	Type de service, dates d'abonnement, historique de paiements	Ordonnance ou exigence légale
Contenu	Courriels, appels, messages, navigation	Jamais sans mandat spécifique

9. CONSERVATION ET SUPPRESSION

- ✓ Données techniques et registres d'activités : conservés pendant toute la durée d'activité du compte, consultables depuis sa création.
- ✓ À la fermeture du compte : conservation jusqu'à douze (12) mois pour fins légales et/ou d'enquête, puis suppression ou anonymisation sécurisée, conformément à la Loi 25.

10. RESPONSABILITÉS ET CONFORMITÉ

Lumii Solutions applique des mesures administratives, techniques et physiques robustes. Toute divulgation est documentée, validée par le service juridique et effectuée strictement selon les lois québécoises et canadiennes applicables.

11. CONTACT OFFICIEL

Service juridique et conformité de Lumii Solutions

Josée BOUCHER, Technicienne juridique

✉ j.boucher@lumiisolutions.com

☎ 450 346-4140, poste 0 (urgence 24 /7)

☎ 450 346-4140 poste 314 (du lundi au vendredi de 8 :30 à 17:00)

📍 380, 4e avenue, C.P. 911, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J2X 4J5